Mise en ligne : 15 août 2014.
Dernière modification : 24 septembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE FRANCO-ASIATIQUE DES PÉTROLES (SHELL) NORD-INDOCHINE

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 mars 1905)

Les réservoirs, les magasins de dépôt de la Société « Asiatic Petroleum » sont, depuis quelques jours, en bonne voie d'achèvement

———————

S.A., 6 avril 1911.
Suite de Speidel & Cie, agent de l'Asiatic Petroleum à Haïphong :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Speidel_&_Cie.pdf

Paul Maurice DÉNISSE, d'agent à directeur

Né au Cateau-Cambrésis (Nord), le 29 mars 1885.
Fils de Louis Abdon Denisse et de Marie Victorine Nobécourt.
Marié à Tourane, le 28 août 1916, avec Marie-Louise, Henriette, Jeanne Lecigne (Dunkerque, 25 février 1895-Montmorency, 28 mai 1989) dont :
— Louis, Oscar, Abdon (Hué, 19 juin 1917-Nice, 12 novembre 1984) ;
— Jeanne, Maria, Mathilde (Tourane, 29 mai 1919-Boisseire-L'Aillerie, 28 déc. 1999) ;
— Hélène Alice Gabrielle (Saïgon, 3 septembre 1920-Paris XVe, 12 mai 1944) ;
— Françoise Elisabeth Julie (Saïgon, 19 juillet 1921).
— X, enfant mort-né (Cambrai, 4 juillet 1928)
— et Geneviève Alexandra Yvonne « Ginette » (Paris XVe, 14 novembre 1931-Évreux, 6 fév. 2012).

École supérieure de commerce de Paris (1903-1906).
Contrôleur principal des douanes et régies de l'Indochine (sous réserve d'homonymie)(*La Dépêche coloniale*, 3 avril 1908).
Secrétaire du Club nautique d'Haïphong et membre du comité des fêtes de Do-Son (1911) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Doson-Deauville_tonkinois.pdf
Agent p.i. de la Cie franco-asiatique des Pétroles à Tourane (*ca* 1915-1918) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CFAP_Shell-Annam.pdf
Directeur général adjoint de la Cie franco-asiatique des Pétroles à Saïgon (1920-1924) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CFAP_Shell-Sud-IC.pdf
Directeur de la Cie franco-asiatique des Pétroles à Haïphong (1927-1928).
Juge au tribunal de commerce de Haïphong.

Administrateur délégué de la Société des plantations de caoutchouc de Cochinchine (1922) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Plant._caout._Cochinchine.pdf
Vice-président du Patronage laïque cochinchinois (1924).
Gérant de *L'Indochine nouvelle*, l'hebdomadaire de Gaston Sipière (1925),
Administrateur de la Compagnie des Grands Lacs de l'Indochine (1926) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Grands_Lacs_Indochine.pdf
de la Société des Rizeries du Mékong (mai 1927) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Rizeries_du_Mekong.pdf
de la Société du Domaine de Tabelyul (1928) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Domaine_de_Tabelyul.pdf
de la Société industrielle de crédit et de participations, Paris (S.A., mai 1929), dissoute en janvier 1939 ;
et des Concessions impériales du Territoire abyssin de Kaffa (Sarl, 1929),
Chef comptable (1952).
Commissaire aux comptes de la Société foncière immobilière du 104, rue du Dôme à Boulogne-Billancourt (*La Loi*, 28 juin 1952, p. 232-233).

Médaille de bronze de la famille française attribuée à Mme Dénisse à Paris : 5 enfants (*JORF*, 19 août 1932).
Auteur d'un article sur la piastre dans la revue pacifiste *Union européenne* (*L'Éveil de l'Indochine*, 8 janvier 1933).
Dénoncé par Vichy comme vénérable de la Ruche d'Orient à Saïgon en 1926 (*Journal officiel de l'État français*, 16 août 1941) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Francmacs-JOEF-IC.pdf
Décédé à Paris XVe, le 5 février 1956 :

Lettre de M. Héraud [1], agent de l'Asiatic Petroleum C° Ltd, du 23 janvier 1911,
relative à.la taxe de péage de 0 $ 02 par tonne sur les navires
et à la taxe de 0 $ 20 cents par tonne de marchandises importées par ces navires
(*Bulletin de la chambre de commerce de Haïphong*, 6 février 1911)

« Monsieur le président de la chambre de commerce de Haïphong.

Monsieur le président,

« En date du 6 août dernier, M. Dénisse, agent local p. i. de ma Compagnie, vous avait écrit pour vous demander de bien vouloir dispenser les bateaux pétroliers venant mouiller en face des dépôts de pétrole de Thuong-Ly de la taxe de péage de 0 $ 02 par tonneau de jauge nette et de la taxe de 0 $ 20 par tonne de marchandises importées par ces bateaux.

En date du 7 septembre dernier, vous lui avez répondu que nos bateaux, entrant chargés dans le port de Haïphong, ne font pas partie des exceptions prévues au décret autorisant la perception de la taxe de péage sur le tonnage net des navires, et qu'il vous est, par suite, impossible de donner à sa requête une suite favorable.

Cette décision est évidemment conforme aux dispositions de l'arrêté du 30 avril 1909, et la seule façon de faire droit à la demande que M. Dénisse vous a adressée pour des raisons que je crois utile de préciser ci-après, est d'apporter une modification à l'arrêté du 30 avril 1909, en ce qui concerne les navires pétroliers venant mouiller en face des dépôts de pétrole de Thuong-Ly.

Les taxes dont nous demandons l'exonération ont été établies pour permettre au commerce de concourir à l'exécution des travaux nécessaires pour compléter l'outillage du port sans qu'il en résulte des charges qui entraveraient le mouvement commercial et ne seraient pas en rapport avec les améliorations projetées.

Il s'agissait ici de travaux d'intérêt général, et il était équitable à première vue, de stipuler que tous les navires manifestés pour le port de Haïphong, ainsi que les marchandises qu'ils apportent, seraient soumis à ces taxes.

À l'époque où la sous-commission des taxes fonctionnait, ma Compagnie n'était pas encore établie à Haïphong et la maison qui la représentait [Speidel] a omis de faire remarquer à la sous-commission que les bateaux pétroliers, mouillant en face de Thuong-Ly, les pétroles qu'ils apportent sont forcément exclus du bénéfice des nouveaux travaux projetés.

En outre, alors que tous les autres bateaux peuvent se servir soit des appontements, soit des postes de mouillage, dont l'ensemble constitue le port de Haïphong proprement dit, il n'a été absolument rien fait et pour les navires pétroliers allant à Thuong-Ly, et pour le débarquement du pétrole qu'ils apportent. Il est pourtant évident que le commerce du pétrole a droit, comme toutes les autres marchandises, à l'outillage spécial qui lui est nécessaire. Déjà l'article 9 de l'arrêté du 21 novembre 1900, réglementant l'importation du pétrole en Indochine, stipulait que les travaux publics aménageront des quais pour les manutentions du pétrole. Il ne s'agissait alors que des manutentions de pétrole en caisses. Depuis l'introduction récente du pétrole en vrac, la question s'est compliquée ; les navires pétroliers, reliés à la terre par un tuyautage, ne peuvent plus évoluer sur leurs ancres ; ils ont forcément l'arrière tourné ou contre le courant du flot ou contre celui de jusant ; dans ces conditions, les postes de mouillage que les Compagnies de pétrole avaient déjà établis à leurs propres frais sont devenus insuffisants, ainsi que l'ont montré les nombreux accidents arrivés à nos bateaux.

---

[1] René Héraud (1882-1929) : futur directeur de la Cie franco-asiatique des pétroles à Saïgon pour toute l'Indochine :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CFAP_Shell-Sud-IC.pdf

Pour ne citer que le plus récent, je mentionnerai le cas du « Sultan-van-Langkhat » qui, arrivé à Haïphong le 14 décembre dernier, avec 2.300 tonnes de pétrole, n'a pu en décharger que 450, de telle sorte qu'actuellement, notre commerce est complètement arrêté. En outre, les ducs d'Albe que nous avions en construction ont été totalement détruits.

Il nous faut maintenant tout recommencer, à nos frais toujours. Voilà en ce qui concerne le mouillage de nos pétroliers.

Pour la manutention de nos pétroles, nous ne sommes pas mieux partagés. La rivière s'envase sensiblement en face de nos dépôts. En toute justice, on doit à notre commerce, comme à tout autre, les dragages qui lui sont nécessaires ; mais, comme les Travaux publics manquent malheureusement de fonds, la Standard Oil Company a payé les dragages qui ont été faits devant son dépôts, et nous- payons l'appontement que.nous faisons établir pour remédier à l'envasement.

Étant donné donc que le commerce en général ne contribue en aucune façon aux dépensés nécessaires pour la continuation du commerce du pétrole au Tonkin, il serait d'une injustice révoltante de forcer le commerce du pétrole à payer les dépenses nécessitées par le commerce des autres marchandises.

Je demande donc, ou bien que les Compagnies marchandes de pétrole rentrent dans le droit commun par le remboursement des avances qu'elles ont faites et les dépenses qu'elles font actuellement ou.qu'elles auront encore à faire pour le mouillage de leurs bateaux pétroliers et pour le débarquement du pétrole, ou bien qu'elles soient exonérées des péages sur le tonnage net des navires et sur les marchandises, jusqu'à concurrence de l'avance qu'elles auront faite à l'outillage du port.

Je connais trop l'esprit d'équité de votre compagnie pour ne pas être sûr d'avance qu'elle accueillera favorablement ma demande, ainsi présentée sous son véritable jour.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments les plus distingués ».

Signé : R. HERAUD,

agent de l'Asiatic Petroleum C° Ltd en Indochine.

La réclamation que présente aujourd'hui l'Asiatic Petroleum est la même que celle que cette Compagnie avait adressée à la date du 6 août dernier et à laquelle la chambre de commerce a répondu dans sa séance du 5 septembre 1910.

Il est difficile à la chambre de revenir sur la décision prise.

Lorsque ces taxes ont été discutées par la commission du port, puis par la chambre de commerce, il a été bien précisé que tous les navires et marchandises manifestés pour le port de Haïphong auraient à acquitter ces taxes, aussi bien les navires entrant dans le port que ceux restant mouillés dans le Cua-Nam-Trieu.

Ces taxes ont été prévues en vue de l'outillage du port, ce n'est donc pas au début même de leur perception que les gros travaux réclamés par l'Asiatic Petroleum peuvent être envisagés.

Dans tous les ports, les entreprises du genre de cette Compagnie sont obligées de s'installer en dehors de la ville et en dehors du port lui-même. Il ne faut pas perdre de vue que la création de ces grands dépôts de pétrole a eu pour premier effet d'enlever à la chambre de commerce les recettes qu'elle retirait de son magasin à pétrole qui n'est plus utilisé aujourd'hui.

La chambre maintient en conséquence la décision qu'elle a prise dans sa séance du 5 septembre dernier.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mai 1912)

L'INCENDIE D'UN RÉSERVOIR DE PÉTROLE. — Comme nous l'avons annoncé hier, un incendie d'une extrême violence s'est déclaré lundi, vers quatre heures trente, dans un des réservoirs à pétrole de la Compagnie franco-asiatique des Pétroles, à Thuong-Ly.

Les causes de ce sinistre sont assez difficiles à établir et l'on en est réduit aux hypothèses. Le réservoir qui a pris feu était en train d'être rempli par le *Sabine-Rickmers*, navire pétrolier arrivé samedi dans la soirée. Le travail avait été suspendu pendant la sieste et venait d'être repris quand une explosion se produisit et les flammes jaillirent du réservoir. On suppose que, pendant l'arrêt du travail, à l'heure la plus chaude de la journée, des vapeurs de pétrole se dégagèrent dans la canalisation reliant le réservoir aux soutes du navire, surchauffées dans sa partie aérienne, et qu'à la reprise des opérations, quand on pompa pour envoyer la pétrole dans les réservoirs, les gaz, comprimés, déflagrèrent subitement et communiquèrent le feu au pétrole.

Dès que l'explosion se produisit, le *Sabine-Rickmers* ferma ses tannes et s'éloigna du bord.

Dès que la nouvelle de l'accident fut connue en ville, toutes les pompe se rendirent sur les lieux, et le 10e, la milice, la police organisèrent la protection des bâtiments voisins, qui contiennent d'énormes quantités de pétrole en caisses et d'un second réservoir, proche de celui en flammes.

Le vent, fort heureusement, souffle du sud, avec une direction à peu près constante, portant la flamme dans le sens où elle est le moins dangereuse. Mais on a les plus grandes des inquiétudes pour demain, dans l'après-midi, avec la température qu'il fait en ce moment et qui viendra augmenter les effets de l'énorme chaleur que dégage le réservoir en flammes, qui brûlera pendant encore vingt-quatre heures. On redoute que le second réservoir fasse alors explosion et prenne feu.

Dès que l'incendie se fut déclaré, MM. Hauser, résident maire ; Vérignon, administrateur de la zone ; le lieutenant-colonel Négle [*sic*] ; M. Plagne, commissaire de police ; M. Lourdin, inspecteur de milice, accoururent sur les lieux.

Toute la nuit, les troupes, dont le conduite fut comme toujours admirable, et les coolies dirigés par MM. Fazan, Messey [Massey] et Vouiliamme [Vuillaume] travaillèrent à éviter la propagation du feu vers un petit réservoir tout proche, le réservoir en flammes est vide ; un grand réservoir contenant 1.600.000 litres est arrosé par trois pompes toujours en batterie, actionnées par des équipes militaires.

L'incendie continue toujours et brûlera probablement jusqu'à mercredi matin. Déjà, le 18 juillet 1908, un incendie identique éclata dans un réservoir presque vide, le feu dura une dizaine d'heures ; les autres réservoirs purent être protégés.

La maison Biettron, dont la complaisance est bien connue, ravitailla, durant toute la soirée et toute la nuit, les troupes occupées à conjurer l'incendie.

———————————

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 août-13 novembre 1913)

SHELL

La SEULE des marques d'Essence importées au Tonkin adoptée sous Brevet Spécial par S. M. George V.

La SEULE marque que l'on retrouve à la base de toutes les prouesses d'aviation.

TURPENE

Le « TURPENE » remplace la térébenthine dans toute ses applications.

Les peintures et les vernis préparés au TURPENE sèchent au moins aussi rapidement, leur aspect est veilleur que dans la préparation à la térébenthine.

Le « TURPENE » a été adopté exclusivement par la Compagnie du Canai de Suez, par les maisons Dupont, Bron et Gregori, V. Lamorte et Cie, de Saigon ; adopté aussi au Tonkin par les Chemins de fer. Certificats des Travaux Publics, des Maisons : L. Porchet, L. Denis et Cie, etc...

Grande économie sur le prix d'achat ;
économie de 10 à 20 % en poids
COMPAGNIE FRANCO-ASIATIQUE DES PETROLES.

———————————

Haïphong
Tennis
(*Les Annales coloniales*, 30 avril 1914)

Le dimanche 22 mars a eu lieu un grand match pour la coupe-challenge entre les équipes du Tennis-Club d'Haïphong et du Tennis-Club d'Hanoï.

……

Voici les résultats des diverses parties :

……

MM. Keppler-Terrien (Hanoï) battent MM. Héraud-Marisey (Haïphong) par 40-33.

……

Un nombreux public.a suivi avec beaucoup d'intérêt les diverses parties.

———————————

COMPAGNIE FRANCO-ASIATIQUE DES PÉTROLES
(Anciennement Asiatic Petroleum C°)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915)

[47] Pétroles-Bougies-Essence
53, rue des Paniers, Hanoï.

[76] 5, rue Brière-de-l'Isle, Haïphong
MM. GOUDARD, directeur local ;
MASSEY ;
VUILLAUME ;
PlNGUET ;
TEILLARD [2], chef du dépôt de Thuong-ly.

———————————

HAÏPHONG
par H. CUCHEROUSSET.
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 septembre 1918)

[…] Non loin de la cimenterie, en remontant le fleuve et en nous éloignant de la ville, nous trouvons les vastes entrepôts de la Compagnie franco-asiatique des pétroles [Shell] et de la Standard Oil Co avec leurs gigantesques réservoirs dont les plus grands contiennent jusqu'à deux millions de litres. […]

———————————

[2] Alphonse Pierre *Georges* Teillard (Lyon IIIe, 17 novembre 1886-Marseille, 25 mars 1969) : mécanicien, professeur à l'École des mécaniciens asiatiques à Saïgon, puis employé de la Compagnie franco-asiatique des pétroles (même ville). Reconnaît une fille, Madeleine, née de mère inconnue à Hanoï, le 12 juin 1918. Puis annule sa reconnaissance. Revient à la CFAP de Saïgon vers 1920.

———————————

N° 565. — Arrêté faisant concession provisoire à M. Teillard de la parcelle de terrain n° 19 dépendant du domaine local, sise au Tam-Dao.
(Du 3 octobre 1918)
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1918, p. 1326)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Tamdao_station_altitude.pdf

———————————————————

COMPAGNIE FRANCO-ASIATIQUE DES PÉTROLES
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 72)

5, rue Brière-de-l'Isle, Haïphong
MM. H. GOUDARD, directeur ;
VUILLAUME, directeur p. i. ;
H. V. D. MEUTEN ;
J. SHEAT ;
A. CHARON ;
MAD ;
Y. BALAGUER ;
LUHO.

———————————

Distributeur d'essence pour automobiles
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 octobre 1922)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Garage_Aviat-Hanoi.pdf

Nous avons constaté qu'à l'exemple des grandes villes d'Europe et d'Amérique, Hanoï vient d'être dotée d'un distributeur automatique d'essence Shell. Cet appareil, qui vient d'être installé quai Clemenceau par les soins du Garage Aviat, sera, nous n'en doutons pas, très apprécié des automobilistes.

……

———————————————————

Publicité
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, du 12 novembre 1922
au 30 mai 1926)

Compagnie franco-asiatique des Pétroles
(Saïgon, Haïphong, Tourane)
Automobilistes
Exigez toujours l'essence SHELL, très supérieure comme qualité et comme rendement.

Exigez aussi HUILES SUPÉRIEURES pour cylindres de moteurs
M.C.C.
1 Très fluide — Spéciale pour voitures Ford et Schneider sans soupapes.
2 Fluide — pour voitures portant une pompe à huile à pression directe sur les coussinets.

3 Semi-Fluide— pour voiture ayant un système de graissage
par barbotage et mixte.
4 Epaisse — pour autos à refroidissement d'air, avions,
motocyclettes, tracteurs Renault, tanks, etc.
Mazout. — Faites des économies de combustible. Employez le « Mazout »
pour moteurs Diesel, Semi-Diesel, Bolinder et similaires.
Pétrolinéum. — Remplace le Carboniléum pour l'imprégnation de bois
contre les fourmis blanches.
Turpène. — Essence de térébenthine minérale.
Demander le catalogue explicatif

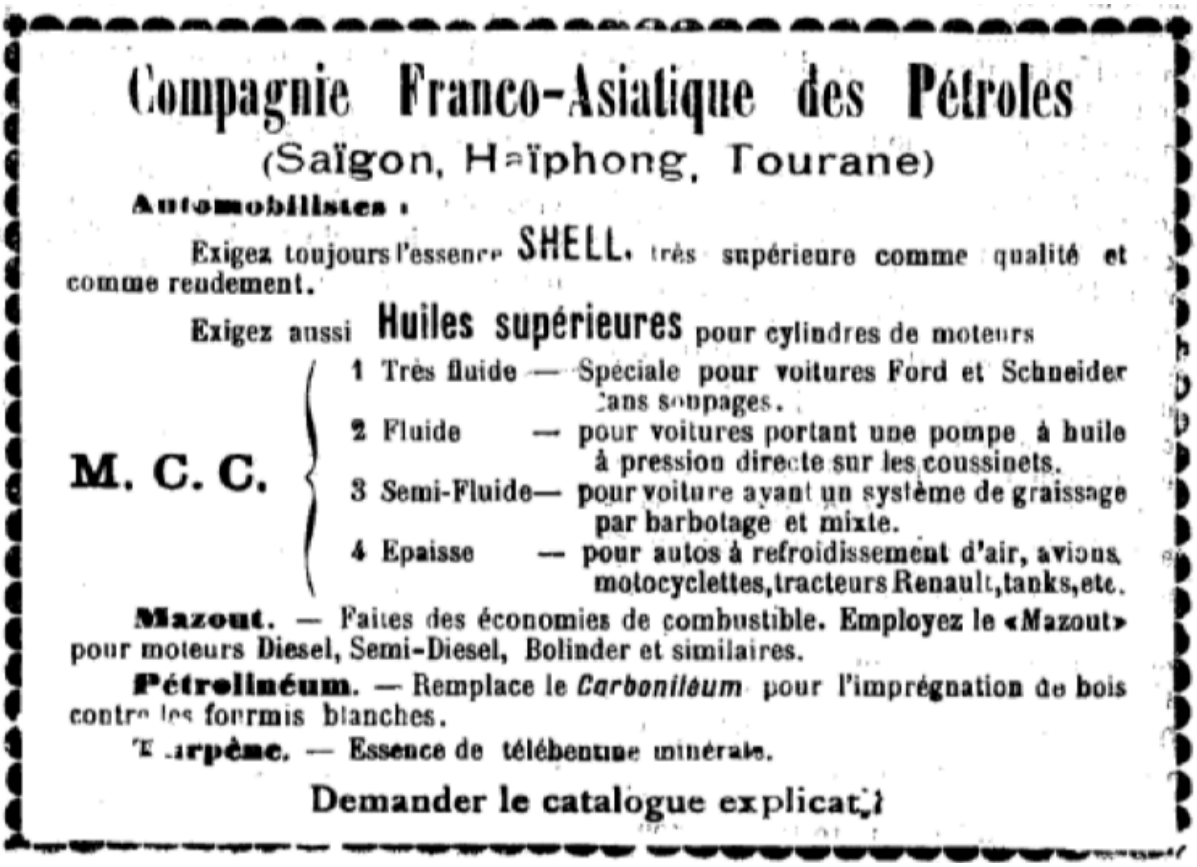

Haïphong
Liste des 128 électeurs consulaires français
ANNÉE 1923
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1923, pp. 2680-2685)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCI_Haiphong_electeurs-1940.pdf

103 Dénisse, Paul, Maurice Cie franco-asiatique des pétroles [Shell] Haïphong

---

En Banque
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 janvier 1924, p.1)

On annonce que la Compagnie franco-asiatique des pétroles, qui représente en Indo-Chine le groupe Royal-Dutch-Shell, a été déclarée adjudicataire de la fourniture d'essence de pétrole et d'huile de graissage pour les divers services de la municipalité de Haïphong.

———————————

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
OBSÈQUES
Henri Gollion
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 janvier 1924)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbon._Kebao_1921-1933.pdf

Les obsèques de monsieur Marius Auguste *Henri* Gollion, le regretté fils de Mme et M. Gollion, ingénieur-conseil de la Société du Domaine de Kébao, si sympathiquement connus au Tonkin, ont eu lieu à Haïphong le 26 janvier 192

……

Vuillaume, directeur de la Compagnie asiatique des pétroles ; Denisse.

———————————

COMPAGNIE FRANCO-ASIATIQUE DES PÉTROLES
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-52)

5, rue Brière-de-l'Isle, Haïphong

MM. C. VUILLAUME, directeur ; J. TRICON, employé ; G. MURAD, employé ; R. DOT, employé ; L. BARME, employé ; J. LUHO, chef de dépôt à Thuong-Ly ; O. CLAVIEZ, détaché au Yunnan ; Mlle J. TESTE, sténo-dactylo ; E. LARCHER, sténo-dactylo.

———————————

Une nouvelle industrie
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 février 1925)

Une importante usine sera bientôt construits à Thuong-Ly sur un terrain de 20.630 mètres où la Cie franco-asiatique des pétroles fabriquera des bougies destinées à la vente dans les pays de l'Union Indochinoise.

Cette nouvelle industrie permettra d'abaisser le prix de vente d'un article d'usage courant parmi les indigènes. Elle nécessitera un nombre constant d'environ 150 ouvriers. L'endigage des bords du Cua Cam est déjà commencé.

———————————————

NOUVELLES DU TONKIN
Violent incendie
(*L'Écho annamite*, 11 août 1925)

Un violent incendie a détruit, dimanche, partiellement les magasins à essence de la Société franco-asiatique des pétroles à Haïphong. Il a été circonscrit après 24 heures de lutte avec les motopompes et le concours des troupes. Les dégâts sont évalués à environ 40.000 piastres ; ils ne sont pas couverts par les assurances.

La cause de l'incendie est attribuée à la maladresse d'un indigène.

———————————————

Au Yunnan
Situation économique prospère. — Prochaine création d'une agence bancaire à Haïphong
(*L'Écho annamite*, 22 août 1925)

[…] Pour l'importation des essences de pétrole, la Compagnie franco-asiatique égale en chiffre la Standard Oil*. […]

———————————————

L'industrie au Tonkin en 1924,
d'après un rapport du Résident supérieur au Tonkin
(*La Revue coloniale* octobre 1925)
(*L'Écho annamite*, 27 janvier 1926)

20° Stéarinerie. — Une importante usine sera bientôt construite à Thuong Ly par la Compagnie franco-asiatique des Pétroles, pour la fabrication de bougies ; elle occupera 150 ouvriers.

———————————

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1926)

M. Philips, jeune Anglais de 23 ans, représentant de l' « Asiatic Petroleum » a été tué par des pirates et jeté au fleuve en Chine, près de la frontière tonkinoise, entre Longtcheou et Taipingfou.

———————————

Haïphong
Liste des 128 électeurs consulaires français
ANNÉE 1927
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1927, pp. 34-40)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCI_Haiphong_electeurs-1940.pdf

36 Dénisse Cie franco-asiatique des pétroles Haïphong

———————————————

Page réservée à la Compagnie franco-asiatique des Pétroles
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 et 30 janvier, 6 et 13 février 1927)

———————————————

La Société d'Électricité joue de malheur
par H. CUCHEROUSSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 janvier 1927)

[…] Que n'emploient-ils pour s'éclairer les merveilleuses lampes Coleman et le pétrole de la Société franco-asiatique

———————————

Publicité
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, du 15 mai 1927)
(*idem*, avec en plus la Solar Oil pour moteurs Diesel : 6 janvier 1929 et 19 mai 1929)

Cie Franco Asiatique des Pétroles

Saigon - Haiphong - Tourane

ESSENCE et HUILE « SHELL »

Huile « M. C. C. » pour cylindres de moteurs,
Mazout pour moteurs Diesel,
Solar Oil pour moteurs Semi-Diesel,
Pétrolinéum, pour l'imprégnation du bois contre les fourmis blanches.
Turpène, essence térébenthine minérale.

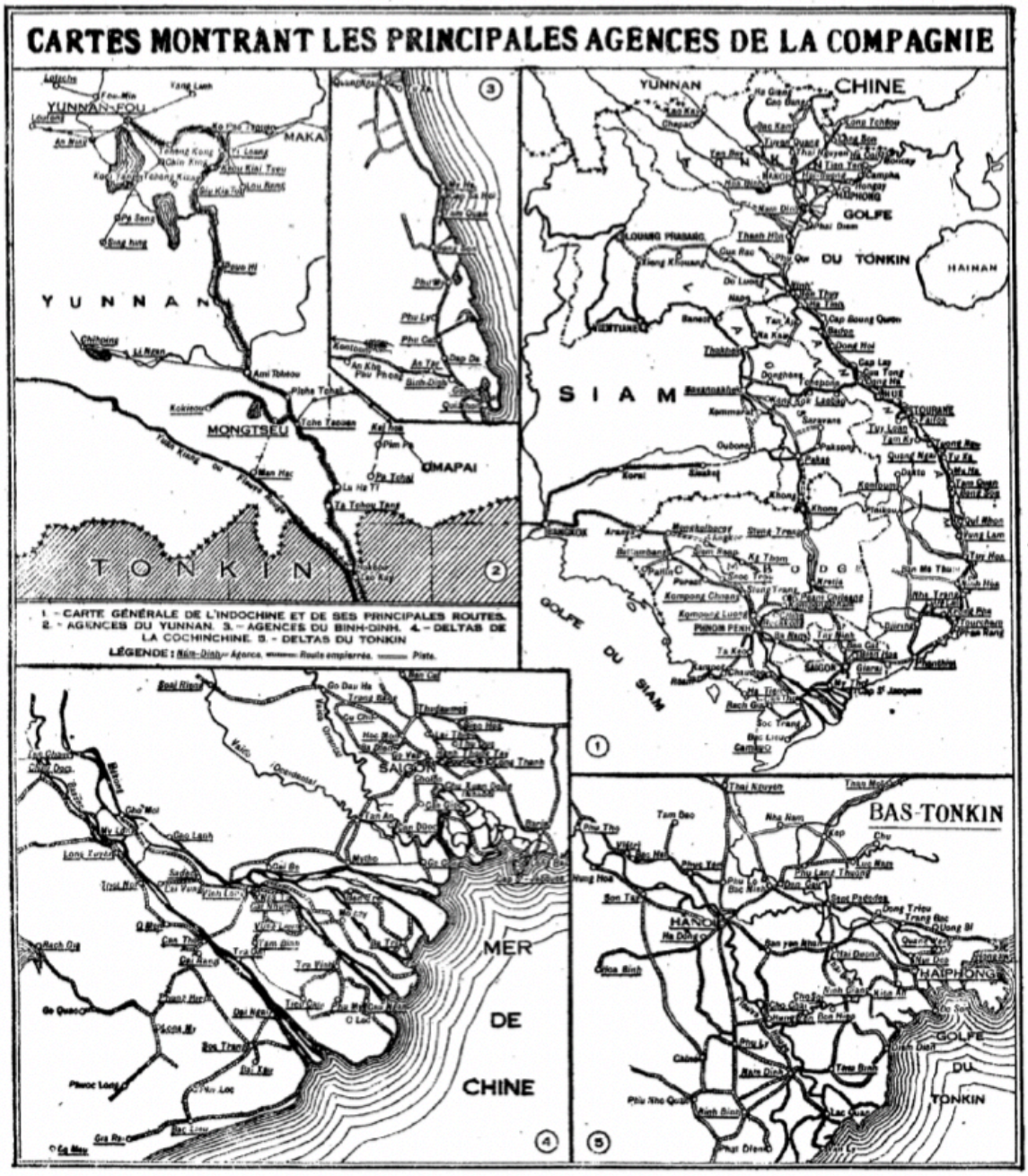

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 avril 1927)

[…] L'Indochine est tributaire, pour ses essences et pétroles, de deux compagnies qui ont un monopole de fait, dont l'Administration craint quelles n'aient tendance à abuser. C'est pourquoi *l'Éveil* s'intéresse tant à la question du carburant national qui, en Indochine, sera en fait le charbon de bois. Plusieurs techniciens étudient très sérieusement la question à Hanoi, Haïphong, Hué, Tourane et Saïgon et nous serons sans doute bientôt à même d'annoncer des résultats.

Nous ne croyons guère à la possibilité pour les compagnies de pétrole de faire payer à l'Administration des Chemins de fer d'autres prix que les prix courants d Extrême-Orient. En effet, ces prix seront commandés en Indochine par la clientèle des dépôts de mazout des ports. Or le nombre des navires à mazout s'accroît tous les jours- Si le prix en Indochine est trop élevé les navires mazouteront à Hongkong ou Singapour.

HANOÏ
QUAND LE BATIMENT VA
par H. CUCHEROUSSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 décembre 1927)

[…] C'est, entre le boulevard Carreau et le boulevard Gambetta, le vaste ensemble d'ateliers de l'entreprise Aviat*. On y achève l'installation d'une grande scierie à vapeur achetée à Haïphong, où elle occupait, dans l'îlot de Haly, les locaux aujourd'hui occupés par la fabrique de bougies de la Société franco-asiatique des pétroles. […]

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
MARIAGE
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 janvier 1928)

Le mariage de M. Gustave Étienne Marcel Littée, juge au Tribunal de Haïphong, avec Mme Simone Ammet Alby a eu lieu cet après-midi à la résidence-mairie de Haïphong.

Les témoins étaient M. Paul Maurice Dénisse, directeur de l'agence de la Cie franco-asiatique des Pétroles, et M. Rémy Bouvier, fondé de pouvoirs de la Banque franco-chinoise.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1928)

Le conseil municipal de Haïphong … s'est montré peu favorable à une demande de la Société franco-asiatique des pétroles pour l'établissement d'une canalisation allant a Thuong-ly et desservant de nouveaux bâtiments.

Chronique de Haïphong
GRÈVE À LA FRANCO-ASIATIQUE
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mars 1928)

Ce matin, les ouvriers de la Cie franco-asiatique des pétroles à Thuong-Ly se sont mis en grève : sur 500 coolies indigènes employés par cette firme, il ne s'en présenta que 54 aux entrepôts et 24 aux travaux neufs.

Des menaces ayant été faites aux non-grévistes par quelques meneurs parmi lesquels se trouvent des sujets peu recommandables, la direction a informé l'autorité, et M. Hébert, commissaire de police, accompagné d'agents, s'est rendu sur les lieux pour ouvrir une enquête et maintenir l'ordre, le cas échéant.

———————————

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1928)

Décès : M. Luho, directeur des usines de Thuong Ly de la Société *[sic : Cie]* franco-asiatique des pétroles.

———————————

[Arrestations]
(*Le Colon français républicain*, 23 mai 1929)

Depuis vendredi dernier, tant à Haïphong qu'à Hongay, un certain nombre d'Annamites fonctionnaires et employés de commerce soupçonnés de faire partie du Viet-nam quôc dàn dang, association secrète anti-gouvernementale, ont été arrêtés : dans les banques, à la Poste, aux docks, à la Franco-Asiatique des Pétroles, aux Charbonnages de Hongay*. Le nombre des anti-Français arrêtés aurait été plus nombreux si certains patrons — les plus gros — n'avaient pas refusé au service de la sûreté les moyens d'avoir un œil chez eux. Mais ces « Gros » se moquent pas mal du « Grand soir » ; quand il éclatera, ils auront pris le paquebot pour la France. Drôle de mentalité !

———————————

Une visite aux ateliers de la Société anonyme de constructions mécaniques de Haïphong
S. A. C. M.
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 7 juillet 1929)

[…] Elle a en service un remorqueur de 13 mètres construit dans ses chantiers et équipé avec un moteur Kromhout de 30 chevaux. Ce remorqueur, qui fonctionne parfaitement, a récemment remorqué un chaland citerne de 80 tonnes, construit pour la Sté *[sic : Cie]* franco-asiatique des pétroles [Shell]. Pendant les 70 heures de fonctionnement correspondant au voyage aller-retour Haïphong-Hanoï, la consommation de mazout, rigoureusement contrôlée, a été de 428 kg, soit une moyenne de 6 kg à l'heure, représentant une dépense horaire infime de 0 $ 45. […]

———————————

L'EAU ET L'ÉLECTRICITÉ
À HAIPHONG
(*Le Colon français républicain*, 24 août 1929)

[…] La Société des Ciments Portland artificiels de l'Indochine vend, depuis quelques temps, de l'énergie électrique à la Franco-Asiatique des Pétroles et à la Standard Oil Cy

---

LE PORT D'ALGER ET LE MAZOUT
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 janvier 1930)

Ceci nous rappelle l'indignation que souleva, il y a une dizaine d'années, l'Éveil économique lorsqu'il appuya la suggestion de M. Héraud, de la Sté Franco-Asiatique des pétroles, pour l'installation à Haïphong d'un dépôt de mazout. *L'Éveil* prévoyait ce que beaucoup se refusaient à prévoir. L'énorme développement de la navigation, sinon au moteur à combustion interne, alors à la période des essais, du moins à la chauffe au mazout. Nous écrivions alors qu'un port qui refusait de s'outiller en port mazouteur risquait bien de disparaître comme port charbonnier.

Haïphong était alors un port d'escale, avec mouillage en baie d'Along, ce qu'il a cessé d'être, grâce à l'étroitesse d'esprit de ses dirigeants. Quant aux navires à moteurs ou à chaudières à mazout qui y viennent, c'est ailleurs qu'ils font leur plein en combustible et Haïphong n'y gagne rien, et lorsque viendra l'ère de la chauffe au charbon pulvérisé, vous verrez que ce seront les ports à mazout qui s'équiperont les premiers pour cela. […]

(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1930)

Le 18 janvier, le train dérailla près d'Amitcheou et fut attaqué ; MM. [Jean] Tricon et Rot, représentants à Yunnanfou de la Franco-Asiatique des Pétroles, qui étaient dans le train, ne furent pas blessés, bien que leur compartiment fût troué par les balles. Un second train dérailla le même jour.

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juin 1930, p. 2)

DO-SON. — Cherchons villa meublée pour juillet-août, prière écrire à Cie franco asiatique des Pétroles — Haiphong.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 septembre 1930)

MARIAGES. — Le mariage de M. Auguste Tardivot, ingénieur à l'École des Travaux publics, avec mademoiselle Jeanne Annonciade Soler aura lieu demain 13 novembre, à 15 h. 30.

Les témoins seront M. Jansen, directeur de la Compagnie franco-asiatique des pétroles à Haïphong, et M. René Daurelle, industriel, chevalier de la Légion d honneur.

Un vapeur qui l'a échappé belle
(*L'Écho annamite*, 29 septembre 1930)

Le vapeur pétrolier *Augustina*, de la Compagnie franco-asiatique des pétroles, a amené, à la remorque, samedi, à Haïphong, le vapeur *Jean-Dupuis*. appartenant à la Société Côtière de l'Annam*, lequel, ayant perdu son hélice, alors qu'il se trouvait près de la côte d'Annam, au large de Quang Tri, a vogué, désemparé, pendant deux jours. Le vapeur avarié entrera au dock flottant pour réparation.

———————————

TONKIN
LA VIE ADMINISTRATIVE
Bon exemple et manière douce des policiers tonkinois
(*Les Annales coloniales*, 30 septembre 1930)

France Indochine nous apprend les bonnes manières de la police des jeux et nous reproduisons le papier édifiant :

« Informé qu'un tripot fonctionnait à An Lac, dans la maison occupée par un douanier, M. Georgi, qui est actuellement en villégiature à Tamdao, avec sa famille, le chef du poste de Don Nga, le tri huyen de Anduong et le chef de dépôt de la Compagnie franco-asiatique des pétroles, accompagnés de gardes indigènes, se rendirent sur les lieux.

À la vue des policiers, les joueurs, au nombre d'une vingtaine, se sauvèrent en escaladant les haies. Pour les empêcher de fuir, le chef de poste et le chef de dépôt tirèrent des coups de fusil sur les fuyards.

Apeurés par les détonations, les joueurs se laissèrent d'autre part aisément arrêter.

On a réussi à mettre la main sur douze hommes et trois femmes, pour la plupart employés à là Compagnie franco-asiatique des pétroles. Les enjeux, le matériel et la cagnotte ont été saisis. Le tenancier du tripot est un nommé Bep Hang, cuisinier au service de M. Giorgi, et à qui la garde de la maison avait été confiée par son propriétaire.

Le cadavre de la victime a été autopsié ce matin à l'hôpital indigène.

Qu'on pourchasse les joueurs, rien de mieux, mais qu'on les prenne pour un gibier, qu'on les tire au fusil, c'est un crime.

Et nous espérons que le Parquet saura prendre toutes les dispositions nécessaires afin de poursuivre les auteurs responsables de ce meurtre odieux. »

———————————

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1931)

La cour criminelle de Hanoï a acquitté M. Jean Francès, chef du dépôt de la Compagnie franco-asiatique des Pétroles à Thuong-Ly (Kienan). M. Francès avait tiré sur un Annamite qui faisait partie d'une bande de joueurs que la milice cernait, les prenant pour des communistes. L'Annamite, qui essayait de fuir, avait été tué.

———————————

Les grandes constructions à Hanoï
par H. CUCHEROUSSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 avril 1931)

Parmi les particuliers qui élèvent de gros édifices dont Hanoï s'enorgueillira, citons… la Société franco-asiatique des pétroles, qui va construire, à côté de l'*Éveil économique*, bd Gambetta et bd Henri-Rivière, un splendide immeuble pour sa direction au Tonkin…

———————

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1931)

Sont arrivés à la Colonie :
Bouchet, de la Franco-Asiatique des Pétroles

———————

[FUMISTERIE]
L'eau potable et les sourciers
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 septembre 1931)

Le Courrier d'Haïphong citait il y a quelques jours les résultats remarquables obtenus par un sourcier, M. Lhaurensy, au Nha-Bé, près de Saïgon, pour la Compagnie franco-asiatique des pétroles [Shell] et pour la même compagnie à Thuong Ly, dans la banlieue de Haïphong.

———————

Au Conseil du Protectorat du Tonkin
(*Les Annales coloniales*, 12 janvier 1932)

Le Conseil du protectorat du Tonkin s'est réuni à la résidence supérieure, sous la présidence du résident supérieur, M. Tholance.

L'ordre du jour comportait les affaires suivantes :

……

projet d'arrêté rapportant l'arrêté du 11 avril 1929 autorisant la Compagnie franco-asiatique des pétroles à occuper une parcelle du domaine public à Phuly,

……

———————

TONKIN
Mariages
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1932)

M. Barme, directeur de l'agence de Yunnanfou de la Franco-Asiatique des Pétroles, et Mlle Dumont, fille du directeur de l'hôpital d'Amitcheou.

———————

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1932)

M. Farret a été condamné à payer 1.340 piastres avec intérêts à 8 % à la Société franco-asiatique des pétroles.

———————

Le mazout offre moins de danger
d'incendie que le charbon sur les navires
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 juin 1932)

En effet, le charbon stocké, même à air libre, surtout en ce qui concerne les menus, est sujet, à des combustions spontanées par suite d'une altération chimique à l'air par absorption d'oxygène. Sous l'influence de cette oxydation, un échauffement se produit qui peut occasionner l'inflammation du combustible.

Par contre, pour que le mazout s'enflamme, il faut qu'il soit mélangé à un volume d'air déterminé et que ce mélange soit soumis soit à une température très élevée, soit à une pression énorme, soit à une combinaison de températures et de pressions élevées, conditions essentielles auxquelles le mazout des soutes du « Philippar » ne pouvait répondre au début de l'incendie. Lorsque toutes les superstructures furent en flammes, alors seulement, c'est-à-dire longtemps après l'abandon du navire, le feu descendit vers les fonds et le mazout porté à une haute température par l'incendie qui faisait rage au-dessus de lui, commença à émettre des vapeurs qui s'enflammèrent et communiquèrent le feu à la masse du mazout, lequel se comporta alors comme l'aurait fait du charbon.

Communiqué de la Compagnie franco-asiatique des pétroles

———————————

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 591 :
COMPAGNIE FRANCO-ASIATIQUE DES PÉTROLES.
R. C. Haïphong n° A. 61.
5, rue Brière-de-l'Isle, Haïphong.
Adr. Tél. : « ASIATIC ».
Téléphone n° 69-408.
Boîte Postale n° 32.
Codes : A. B. C. 5th et 16th édition.
A. B. C. Privé.
Directeur : O. Claviez.

Services ventes

MM. J. Lagrèze, chef des ventes.
Inspecteurs :
P. Aulas
P. Bordier
R[aymond] Grenard
R[émy] Sallès
T. Willemetz
A. Mauboussin

Comptabilité

MM. L. Guerin.
E. Rault.

Shipping

M. Ch. Poggiale.

Service technique

MM. N. Griffin
F. Blandin.
H. Lecadre

Service correspondance

Mlle Burle.
Mme Soubrier.
Installation de Thuongly :

MM. A. Didier.
V. Gable.
Mattei.

———————————————

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 528
COMPAGNIE FRANCO-ASIATIQUE DES PÉTROLES.
R. C. Haïphong nº A-61.
23 *ter*, rue Jean-Soler, Hanoi
Adr.. Tél. : « ASIATIC ».
Téléphone nº 792.
Codes : Bentley's, — A. B. C. 5e Edition. — A. P. C. Privé.
Inspecteur : Maxime Bouchet.

———————————————

Compagnie franco-asiatique des Pétroles. — Namdinh (Tonkin) 626
Cie FRANCO-ASIATIQUE DES PÉTROLES.
Quai de Miribel,
Adr. Tél. : « ASIATIC ».
Téléphone nº 82.
Chargé du dépôt : Nghiêm-huy-Ung.

———————————————

Dap-cau, Bacninh (636). — Agent : Dao-trong-Thinh,
Haiduong (642). — Agent : Sin-tchi-Hing dit Vinh-Xuong,
Ha-nam (647)
Son-tay (669). — Agent : Demolle [3].

———————————————

(*L'Éveil de l'Indochine*, 30 avril 1933)

Haïphong possède quatre sociétés : Le « Stade haïphonnais », la « Jeunesse tonkinoise », « l'Olympique haïphonnais » et « Shell sports »

———————————————

[Hanoï]
Naissance
(*Chantecler*, 11 mai 1933)

Nous apprenons la naissance, le 2 mai, 12, rue de Bordeaux, de Gérald, fils de Mme et M. Rheims Lazaroo, employé à la Compagnie franco-asiatique des pétroles.

———————————————

ÉTAT CIVIL
NAISSANCES
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1er juillet 1933)

———————————————

[3] Gustave Demolle : successivement agent de Denis frères à Haïphong, directeur de Poinsard et Veyret à Hanoï, vice-président de la chambre de commerce (1926), négociant à Sontay, propriétaire d'une villa au Mont Bavi (1929) et de l'Hôtel Terminus à Hanoï, actionnaire des Ciné-théâtres d'Indochine, administrateur des Éts Bourgouin-Meiffre…

Haïphong. — Lagrèze Vincent, fils de l'employé de commerce et de Mme, née Loubery.

———————————

NAM-DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 novembre 1933)

Des jonquiers trop roublards. — La nommée Tran-thi-Dung, patronne d'une jonque, et les jonquiers Pham-van-Vinh dit Hoa, Do-nhu-Van dit Seo, Nguyên-Dong dit Duc, et Pham-van-Phuc avaient chargé, à Haïphong, un millier de touques de pétroles destinées à l'agence de Nam-dinh de la Société franco-asiatique.

Au départ d'Haïphong, les touques avaient été soigneusement pesées, mais en arrivant à l'entrepôt de Nam-dinh, chacune pesait de deux cent à à trois cent grammes en moins.

On procéda à une visite soigneuse de chaque touque, ce qui ne fut pas un mince travail, et l'on constata que chaque toque avait été trouve là où est la soudure, puis ressoudée ensuite. Des touques furent ouvertes et l'on constata nettement au dedans le trou minuscule et rond percé pour voler du pétrole.

L'agence de Namdinh, après avoir consulté la Direction de la Société à Haïphong, ordonna de recharger les touques sur la conque et de revenir à Haïphong, ordre auquel l'équipage refusa d'obtempérer pendant que la patronne de la jonque descendait à Haïphong pour essayer d'arranger l'affaire, puisque la « combine » était découverte. Comme aucun arrangement n'était possible, la justice allait être informée du vol dont les sampaniers s'étaient rendus coupables et avec sa complicité certaine, elle essaya de donner le change et d'eng… uirlander les uns et les autres.

Et sur plainte régulière, la gendarmerie a arrêté les indélicats et trop malins jonquiers, et la patronne.

———————————

Naissances
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, novembre-décembre 1933)

Haïphong. — Griffin Moira, fille de l'ingénieur de la Franco-Asiatique des Pétroles.

———————————

Commissions de conciliation
Arrêté du 29 décembre 1933
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1934, p. 37)
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1934)

Sont désignés pour faire partie, pendant l'année 1934, comme membres patrons et employés ou ouvriers français et indigènes :

……

2° de la commission de conciliation de Haïphong :

M. Leroy, employé à la Cie franco-asiatique des pétroles ;

membres titulaires.

———————————

Mariage

(*Chantecler*, 3 mai 1934)

Le 28 avril, à 10 heures du matin, il a été célébré à la mairie de Hanoï, le mariage de M. René Maurice Jacques Turpaud, attaché au cabinet du gouverneur général, et de Mlle Maddalena Maria Vella, sans profession, domiciliés à Hanoï.

Les témoins étaient : MM. Eugène Dassier, directeur du garage Aviat, conseiller municipal, croix de guerre, à Hanoï, et Maxime Boucher, chef du service des ventes de la Compagnie franco-asiatique des pétroles à Haïphong.

———————

Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 mai 1934)

MARIAGE. — Nous apprenons le mariage, qui sera célébré le 2 juin à 16 heures, de M. Nosmas Serge Adrien, de la Franco-Asiatique des Pétroles, avec madame Hélène Fourteau [4].

Les témoins seront MM. Claviez, directeur de la Franco-Asiatique, et Guérin, chef-comptable.

Nos souhaits de bonheur aux futurs époux.

———————————

Prochain mariage
(*Chantecler*, 14 octobre 1934)

A été affichée devant la mairie de Haïphong, mercredi matin, la publication du prochain mariage de M. Aulas Paul Marie, inspecteur de la Cie franco-asiatique des pétroles à Haïphong, avec Mlle Millon de Villeroy Marie Madeleine Jeanne Emery, sans profession, domiciliée à Thanh-hoa (Annam).

———————————

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE
L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

Nº matricule	Nom et prénom	Profession	Adresse
483	Clavier (Oscar)	Directeur Cie franco-asiatique	Haïphong
1.077	Mattéi (Maurice)	Compagnie franco-asiatique des Pétroles	Haïphong

———————————

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DU TONKIN
Année 1935
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1935)

255	Goudemant, Philippe [5]	Ingénieur C. F. A. des Pétroles	31	Haïphong

———————————

[4] Hélène Cécile Élise Fourteau : ancienne sténo-dactylo chez Graf-Jacque, puis de la C.F.A.P. à Saïgon.

[5] Philippe Henri Goudemant : ingénieur des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence. Précédemment vu à la C.F.A.P. de Tourane, futur administrateur de la Société Shell d'Indochine.

AU PALAIS
Tribunal mixte de commerce de Hanoï
Audience du samedi 11 janvier 1936
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 janvier 1936)

M. le président Noël est assisté de MM. Long et Rochat, juges consulaires. Greffier : M. Jasmin. Huissier : Me Lacoste. Au banc de la défense : Mes Jean Pierre Bona, bâtonnier ; Mansohn ; Mayet ; Bordaz ; Tran van Chuong ; Bui tong Chieu , Tridon ; Dilleman ; Lorenzi.

……

4° Cie franco-asiatique des pétroles contre Hoang van Dao. — Le tribunal déclare en état de faillite ouverte le sieur Hoang van Dao, débiteur de la somme de 34.791 p. ; fixe au 20 mai 1935 la date de cessation de paiements, nomme M. Dassier, juge commissaire ; M. Chantemerle syndic, condamne Hoang van Dao aux dépens dont distraction au profit de Mes Piton et Bordaz.

———————————

[Haïphong]
Mutation de directeurs
(*Chantecler,* 26 mars 1936, p. 6)

Nous sommes informés que M. Claviez, directeur de la Compagnie asiatique des pétroles, et Mme Claviez nous quittent pour Saïgon, pour prendre un congé et probablement une autre direction d'agence.

Il sera remplacé à la direction de Haïphong par M. Dot, qui arrivera de Saïgon, où il n'a laissé que de vives sympathies et de solides amitiés.

———————————

Comité de bienfaisance
(*Chantecler,* 12 juillet 1936, p. 6)

Le comité de bienfaisance de la ville de Haïphong s'est réuni hier matin à 9 h. à la mairie sous la présidence de M. l'administrateur-maire Vinay, assisté de MM. Baylin, directeur de la Banque de l'Indochine à Haïphong ; Bougon, directeur commercial des Charbonnages du Tonkin à Hongay ; Dot, directeur de la Cie franco-asiatique des pétroles ; et Collin, agent des Chargeurs réunis, membres.

———————————

CHRONIQUE DE HAIPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 juillet 1936)

AU TRIBUNAL, L'AUDIENCE CORRECTIONNELLE INDIGÈNE. — Le tribunal correctionnel s'est réuni hier matin sous la présidence de M. de Gentile. M. le substitut Vaillant occupait le siège du ministère public.

Greffier : M. Raymond

……

Dans une de ses tournées d'inspection à Kiên-An, M Aulas, inspecteur de la Franco-Asiatiques des Pétroles, a constaté chez le sieur Tran-bang-Ta, dépositaire de la compagnie, un manquant de 114 litres d'essence. Pour justifier la sortie, Tran-bang-Ta

présente aujourd'hui des bons portant sur 120 litres d essence livrés au service des Travaux publics à Kiên-An. Il demande l'audition de M. Carrez, subdivisionnaire des T. P. à Kiên-An. Renvoi au 6 août pour citation de M. Carrez.

———————

Naissance à Hanoï
(*Chantecler,* 25 mars 1937, p. 6)

le 22 mars, à 9 h. 45, au nº 129, bd Henri-d'Orléans, de Louis, Paul, fils de Mme et M. Moutappa, employé de la Compagnie asiatique des pétroles.

———————

DÉMÉNAGEMENT DE HAÏPHONG À HANOÏ

À la Philharmonique de Haïphong
(*Chantecler,* 11 juillet 1937, p. 6)

Rappelons que la soirée de gala « d'adieu », donnée par le groupe d'amateurs de la Compagnie franco-asiatique des pétroles au profit de la société de bienfaisance Dông-Thiên, aura lieu aujourd'hui à 20 h. 30 à la Philharmonique. Son programme varié et intéressant, le dévouement désintéressé des artistes qui travaillent dur depuis plusieurs mois pour se perfectionner assureront sans nul doute à la fête un joli succès. N'oublions pas qu'à l'issue du spectacle, il y aura bal.

———————

[Haïphong]
À la Philharmonique
(*Chantecler,* 15 juillet 1937, p. 6)

La soirée de gala organisée par l'association *Shell Sport* au profit de la construction d'un asile de nuit, à la Philharmonique samedi soir, a été couronné d'un succès éclatant. Les recettes ont été excellentes. Français et Annamites se sont divertis dans une atmosphère cordiale jusqu'à une heure tardive de la nuit.

À la Société musicale

Comme nous l'avons annoncé, la société de bienfaisance Dông-Thiên a organisé avec le concours du *Shell Sport* une soirée de gala à la Société musicale, boulevard Paul-Bert, au profit de la construction d'un asile de nuit à Haïphong.

On présenta au public deux comédies : « les Amourettes de La-Bô et Diêu-Thuyên » et les « Fourberies de Scapin ».

À l'entracte, M. Pham-kim-Bang, président de la Société de bienfaisance Dông-Thiên, a prononcé un discours remerciant tous les assistants qui étaient venus nombreux et rappelant l'activité de la société.

———————

[Haïphong]

Le départ du personnel de la Compagnie asiatique des pétroles
(*Chantecler,* 8 août 1937, p. 6)

L'important personnel de la Compagnie franco-asiatique des pétroles de notre ville nous a quitté pour s'installer définitivement à Hanoi. Seuls, les employés du service de la comptabilité résideront encore un certain laps de temps à Haïphong, avant de rejoindre à leur tour Hanoï.

Ce départ, qui intéresse une centaine de familles, tant européennes qu'indigènes, portera certainement un grave préjudice au commerce haïphonnais.

———————————

Naissance
(*Chantecler,* 17 octobre 1937, p. 6)

à 17 h. 25 à la clinique Saint-Paul, de Robert, fils de M. Robert Léon Dot, directeur de la Compagnie franco-asiatique des pétroles à Hanoï, et de Mme, née Dorlhac.

———————————

Avis de vente

———

Étude du greffier-notaire de Haiphong.
ADJUDICATION VOLONTAIRE
D'IMMEUBLES EN DEUX LOTS DISTINCTS
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 6 août 1938)

Le jeudi 18 août 1938, à 10 heures.

En l'étude de Me Casimir, sise au greffe du Tribunal de Haiphong, rue Harmand.

PREMIER LOT. — Un immeuble sis à Haiphong, no 3, 4 et 5, rue Brière-de-l'Isle.

Cette propriété de 1.950 m2 comprend deux immeubles à un étage, pour maison d'habitation ou bureaux, cinq garages et de vastes magasins.

Titre foncier no 7 de Haiphong-Hôtel de Ville.

Mise à prix : 13.000 piastres.

DEUXIÈME LOT : Un immeuble sis à Haiphong, no 47, boulevard Bonnal.

Cette propriété de 1.704 m2 comprend une maison d'habitation à un étage de nombreuses dépendances avec garage.

Titre foncier : no 48 de Haiphong-Gare.

Mise à prix : 12.000 piastres.

Enchère : 20 piastres pour chaque lot.

S'adresser pour tous renseignements :

à Me Casimir, greffier-notaire ; M. Dot, ès qualité de directeur de la Compagnie franco-asiatique des pétroles à Hanoi.

(*France-Indochine*, du 26 juillet 1938).

———————————

Vente par autorité de Justice
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 8 avril 1939)

À la requête de la Compagnie franco-asiatique des pétroles, ayant Me Chevalier pour avocat, il sera procédé par le ministère de Me H. Drabier, commissaire-priseur à Haiphong, le jeudi 6 avril 1939 à 15 heures, au no 65, de l'avenue de Belgique à

Haiphong, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de divers meubles et objets mobiliers saisis sur la dame Lê-thi-Van, tels que :

Bahut en gu incrusté nacre, Lit de camp en gu incrusté nacre, vases et statuettes en porcelaine de Chine, panneaux laqués or avec caractères, glace peinte, horloge, salon en lat, buffet, desserte, coffre-fort, etc.

Au comptant 10 en sus pour les frais.

Le Commissaire-Priseur,
Signé : René DRABIER

(*Le Courrier d'Haïphong* du 4 avril 1939).

———————————

Mariage

(*Chantecler*, 24 novembre 1938, p. 6)

au 30, bd Gambetta, de Muntaz Hossaine, fils de M. Mohamed Afzal, employé de la Compagnie franco-asiatique des pétroles, et de Mme, née Pham-thi-Xuyen.

———————————

Hanoï
Le départ de l'avion Air-France

(*Chantecler*, 25 mai 1939, p. 6)

Sont partis, samedi matin, à 11 heures, par l'avion d'Air France :

— à destination de la France :

MM. Lataste, directeur des mines de Uong-bi ; Deunery, professeur à l'École de Droit ; Piton, avocat à la Cour ; Laporte, directeur de l'hôtel de l'Europe à Haïphong ; Bordes, de la C.F.A.P. ; Bousquet, Mme Lacroix ;

— à destination de Saïgon :

MM. Lemoult, Franchini.

———————————

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
DÉPARTS
« Claude-Chappe »

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1939)

Liste des passagers embarqués à bord du « Claude-Chappe »lundi 6 février :

Pour Marseille : M. Bouchet Maxime, de la Cie C. F. A. P. ; M. Audibert Raymond, C. F.A P ; M. et Mme Rolland Charles, C. F. A. P.

———————————

Haïphong Dépôts de pétrole

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juin 1939)

C'est en fin d'année 1903, que MM. Speidel et Cie ont été autorisés à établir sur la rive droite du Cua-Cam, à 1.800 mètres en amont de la coupure de Haly et près des établissements de la Société des chemins de fer de l'Indochine, un dépôt de pétrole, tant pour le débarquement du pétrole arrivant en vrac que pour la réexpédition en boîtes, encaissages compris.

Une condition était imposée à cette firme allemande, qui, plus tard, céda ses droits à la Cie franco-asiatique des pétroles. Après achèvement des travaux de construction, la firme Speidel et Cie était mise dans l'obligation de contracter des assurances auprès de Compagnies françaises notoirement solvables pour une somme de 70.000 francs « destinée à payer les indemnités dues, en cas d'accident, soit aux propriétaires des immeubles voisins, soit aux navires et bateaux de toute espèce qui seraient atteints par un incendie des dépôts de pétrole », à réparer tous dommages que pourrait causer un sinistre.

L'Administration se réservait le droit d'élever le chiffre de cette assurance jusqu'à concurrence d'une somme de 250.000 francs si, par suite de l'augmentation du port de Haïphong ou tout autre cause, les risques courus par les tiers devenaient plus considérables.

Depuis, d'autres réservoirs à pétrole et à essence ont été construits, ceux de la Socony, de la Texaco.

Nous avons vu aussi brûler les réservoirs deux ou trois fois.

Enfin, l'on vient d'englober dans les concessions accordées au dépôt de pétrole, l'ancienne route qui conduisait à la Cimenterie et boulevard Candlot.

Dans la réorganisation du port de Haïphong, M. Bigorgne fera bien de se préoccuper de cette question car les risques a courir dans le port en 1939 sont beaucoup plus importants qu'en 1903.

———————

Naissance
(*Chantecler*, 27 juillet 1939, p. 6)

Naissance à la clinique Saint-Paul, de Hanoï, de Jacques Alice Fernand, fils de M. Fernand Charles Flandin, ingénieur à la CFAP à Hanoï, et Mme, née Marcelle Durrieux.

———————

Mariage
(*Chantecler*, 24 et 31 août 1939, p. 6)

Mariage à Haïphong de M. Maurice Grisvard, ingénieur à la CFAP, et de Marie Darrassen. Témoins : Jean Farré, commandant la brigade de gendarmerie de Haïphong, et Jacques Marliangeas, employé de commerce.

———————

Naissance
(*Chantecler*, 27 août 1939, p. 6)

Naissance à la clinique Saint-Paul, de Hanoï, de Françoise Marie Thérèse, fille de M. Benjamin Vieillard, employé à la CFAP, et de Mme, née Jacqueline Carpentier, à Hanoï.

———————

Prochain mariage
(*Chantecler*, 19 novembre 1939, p. 6)

Jean Léon Marie Girodroux, inspecteur à la CFAP, maréchal des logis de réserve mobilisé, domicilié à Hanoï, et Gisèle Claverin, de Nam-Dinh.

———————

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HANOÏ (TONKIN)
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS
ANNÉE 1940
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1er avril 1940, pp. 474-484)

45 Cie franco-asiatique des pétroles (M. Dot) Vente de pétrole 39, bd Gambetta Hanoï

———————————————

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAIPHONG (TONKIN)
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS
Année 1940
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1er avril 1940, pp. 503-509)

VILLE DE HAÏPHONG
84 Poggiale Charles Directeur de la Cie franco-asiatique des pétroles [Shell*]

———————————

TONKIN
TUYEN-QUANG
Quelques dégâts importants causés par l'inondation
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 août 1940)

Les inondations ont causé d'importants dégâts à Tuyên-quang. On signale que plus de 300 touques d'essence et quelques touques d'huile appartenant à la Compagnie franco-asiatique des pétroles ont été emportées par le courant. Les dégâts sont estimés à 20.000 piastres environ.

———————

Hanoï
Réception du Gouverneur général
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 septembre 1940)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Decoux-agenda_1940-1945.pdf

le Directeur de la Compagnie franco-asiatique des pétroles à Hanoï et Madame Dot…

———————

OBSÈQUES DU COMMANDANT DEMOGUE,
secrétaire général de l'Office colonial des anciens combattants
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 novembre 1940)

Dans l'assistance :
Dot, directeur de la C.F.A.P., président de l'Association tonkinoise des anciens combattants

DÉCÈS
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 11 janvier 1942)

On annonce la mort, survenue le 5 janvier, de M. Jacques Desplats [6], directeur de la Cie franco-asiatique des pétroles à Hanoï.

Les Saïgonnais connaissaient et appréciaient beaucoup la courtoisie et l'affabilité de M. Desplats qui disparaît à 42 ans.

« Le Nouvelliste » présente à madame J. Desplats ses bien sincères condoléances.

---

19 mars 1943
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1943, p. 359)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Jeunesses_Ducoroy.pdf

Les groupements sportifs dénommés «Union Sportive de l'École Commerciale de Hanoï » et « C.F.A.P. Sports » sont autorisés à fonctionner dans les conditions déterminées par les décrets des 21 février 1933 et 11 Octobre 1941 et l'arrêté du 12 Mars 1942 et par les statuts annexés à la présente décision.

1945 : l'immeuble de la Shell à Hanoï
devient le siège de la Kempeitaï,
la sinistre gendarmerie japonaise.

---

[6] Jacques Desplats (Paris XIe, 18 nov. 1899-Hanoï, 5 janvier 1942) : fils de Lucien Desplats et d'Adrienne Hamelin. Marié au Vésinet, le 24 août 1929, avec *Nathalie* Ethel Cauchois, médaillée de la Résistance (30 déc. 1947). Entré à la CFAP de Saïgon en octobre 1926, passé à Haïphong (1928), puis à Tourane.